

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Novembre 2016



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.16
Les rendez-vous du mois	p.23



PONT SAINT MARTIN





Des travaux pour l'annexe de la mairie

Depuis cet été, quelques travaux ont eu lieu afin de moderniser et d'embellir l'annexe de la mairie, qui abrite les services Finances Ressources Humaines, Solidarité et Affaires Sociales ainsi que des permanences sociales et médicales.

Le préau de l'annexe a été démolí, de manière à créer une ouverture sur la place du marché, tout en facilitant la circulation. Peu utilisé et usagé, il était nécessaire de l'enlever afin de consolider les murs de l'annexe. En effet, de nombreuses fissures avaient été repérées, il fallait donc agir pour éviter un risque d'effondrement. Le mur du bâtiment est ainsi sécurisé.

À la mi-septembre, un ravalement intégral du bâtiment annexe a été effectué, de manière à harmoniser l'ensemble des deux bâtis. Les travaux de peinture ont été confiés à l'entreprise Brouard Peinture, pour un montant de 10 200 € TTC.

Accueil des Valdôtains

À l'aube du 25^{ème} anniversaire du jumelage entre Pont Saint Martin, vallée d'Aoste (Italie) et notre commune, Yannick Fétiveau, maire, et Yves Perrochaud, président de l'AREJ, ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme et de chaleur une petite délégation de Valdôtains ayant répondu à l'invitation des élus martipontains et de l'AREJ. Marco Sucquet, maire de Pont Saint Martin, vallée d'Aoste et Alberto Crétaz, en responsabilité du comité de jumelage, présidaient la délégation.



Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires
Directeur de la publication :
Yannick Fétiveau
Relecture : commission
communication et vie participative
Création graphique et mise en page :
Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :
L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10
Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant
le 2 du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Inauguration de la ferme maraîchère expérimentale

Le vendredi 30 septembre, Yannick Fétiveau, maire de Pont Saint Martin, a inauguré la Maison des Maraîchers, située le long de la D178 (Viays - Saint Philbert). Ce projet novateur a été porté par la fédération des maraîchers nantais.

Cette maison de l'expérience et de l'expérimentation sera un lieu de recherche, de formation et d'échanges.

« Ce lieu va permettre une meilleure évolution des techniques et des pratiques culturelles, la transmission des connaissances agronomiques, le développement des compétences chez les professionnels et les étudiants. Cette ferme sera également un lieu d'échanges entre les

professionnels et entre les différents ingénieurs qui auront pour mission de développer l'ensemble des travaux d'expérimentation en maraîchage. » explique Yannick Fétiveau. Cette maison des maraîchers est un projet innovant, au service d'une démarche entrepreneuriale. Elle vise à améliorer la qualité des produits français au bénéfice du consommateur et participe à la bonne gestion des ressources.



Fin de l'histoire pour la maison du « Haugard » en chantier depuis 13 ans

Depuis 13 ans, une maison en construction située à l'entrée de l'avenue de Grandlieu, dans le lotissement du Haugard, avait fini, bon gré mal gré, par faire partie du paysage au grand dam des riverains.

Après une longue procédure administrative, la décision de justice visant la démolition de cette bâtisse n'avait jamais été exécutée malgré les poursuites engagées contre le propriétaire.

Pour mettre fin à cette histoire compliquée et délicate, Yannick Fétiveau, maire, s'était engagé auprès du voisinage dès le début du mandat à tout mettre en œuvre pour trouver les solutions.

Après de difficiles négociations s'inscrivant dans un contexte juridique complexe, la commune, très bien accompagnée par ses avocats, a trouvé les solutions réglementaires et a réussi à se porter acquéreur de

la parcelle afin de maîtriser durablement la situation.

L'engagement de la collectivité dans cette affaire était nécessaire afin de permettre à nos concitoyens riverains de retrouver la sérénité dans leur quartier.

Le terrain a été mis à nu, il sera revendu pour accueillir de nouveaux Martipontains. C'est une opération équilibrée pour la commune sur le plan budgétaire, la vente devant compenser l'acquisition, les frais de démolition et d'avocats.

Une longue histoire qui trouve enfin un dénouement favorable !

ns à Pont Saint Martin

Cette visite d'amitié de nos amis Valdôtains avait pour but de renouer des contacts officiels entre les élus et les comités de jumelage afin de dégager des axes prioritaires au service du développement des liens entre les deux villes portant le même nom.

Dans son discours, Yannick Fétiveau a déclaré « *À l'heure des crispations entre les peuples, à l'heure des replis sur soi souvent générés par la peur de l'autre, il appartient à l'Europe toute entière de rester solidaire et unie afin de construire cet espace de vie et de liberté dont nous avons besoin. Dépositaires de cette amitié entre nos deux villes, il nous faut contribuer par nos liens à construire un peuple européen fraternel. L'amitié doit s'entretenir. Il nous faut envisager des relations plus régulières en essayant notamment d'ouvrir notre jeunesse et nos écoles sur cette union entre nos deux villes.* »

La matinée du samedi a été consacrée à une table ronde permettant aux élus et aux membres des comités de jumelage des deux communes de prendre rendez-vous en mai 2017 pour fêter l'anniversaire de ce jumelage et de bien mettre en cohérence les volontés réciproques des deux villes.

De nombreuses propositions ont été actées « *Il nous appartient donc de continuer à écrire l'histoire entre nos deux villes. Notre avenir sera à la hauteur de nos engagements et de nos motivations respectives* » a souligné Yannick Fétiveau en conclusion de cette table ronde.



MARCO SUCQUET (ITALIE) ET YANNICK FÉTIVEAU (FRANCE)

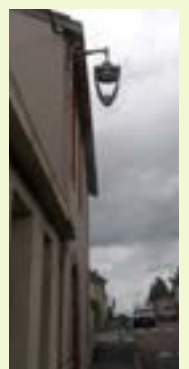


Changement des luminaires du centre bourg en cours

Dans une démarche de transition énergétique, il est nécessaire de changer nos équipements pour s'orienter vers du matériel plus écologique et plus durable. D'après Jean-Marc Allais, adjoint aux Réseaux et à la Transition Énergétique, « *la transition éclairagiste s'amorce, poussée par la réglementation, les impératifs économiques et environnementaux, et les innovations. La technologie LED permet des économies d'énergies conséquentes* »

34 points lumineux ont donc été remplacés sur la place des Anciens Combattants, le Square Utrillo, le carrefour de la rue du Pays de Retz et sur la place Bretagne.

Le coût de ces travaux s'élève à 70 000 € dont 52 % sont pris en charge par le Sydela (Syndicat d'Énergie de Loire Atlantique).



Pont Saint Martin, une commune très attractive



Chers Martipontains,

Idéalement située aux portes de « l'anneau » métropolitain, Pont Saint Martin propose un vrai parcours résidentiel à quelques coups de rames du Lac de Grand-Lieu. Cet effort en faveur du logement permet d'ailleurs à la commune d'être lauréate de l'opération « Maires bâtisseurs ».

Avec le lotissement du Moulin Olive à l'ouest, le lotissement de l'Abbaye au sud et le projet Le Duetto en cœur de bourg, ce ne sont pas moins de 220 logements, dont 77 à loyers modérés qui vont accueillir de nouveaux Martipontains, auxquels viendront s'ajouter les logements liés à de petites opérations immobilières faisant suite à des divisions de parcelles. Cependant trop concentrées dans le temps et peu maîtrisables, ces divisions parcellaires viennent très largement perturber la progressivité de notre évolution démographique.

Parallèlement à cette politique en faveur du logement, laquelle s'inscrit dans une logique de régénération démographique indispensable au maintien du dynamisme associatif et scolaire, nous devons valoriser nos espaces naturels et nos espaces de loisirs au bénéfice de notre qualité de vie.

C'est dans ce contexte que nous allons lancer notre étude sur le Marais de l'Île afin d'augmenter les potentialités de découverte nature tout près du centre bourg grâce à la signature d'un CTMA avec d'autres acteurs publics partenaires.

Ce volontarisme reconnu par tous est une condition nécessaire pour préserver notre cadre de vie, mais elle n'est pas suffisante. La conservation d'un milieu ouvert via l'agriculture, la viticulture et le maraichage est vital. Outre l'importance de l'activité économique, l'entretien des paysages et la variété des habitats sont essentiels à la biodiversité.

À chacun d'entre nous d'œuvrer pour le maintien de cette économie notamment en soutenant les circuits courts de distribution sur notre territoire. L'enjeu est de taille : il nous faut reconquérir les friches, les restaurer et maintenir les sièges d'exploitation.

Pont Saint Martin, « ville verte » et « ville nature » rassure. À chacun d'entre nous d'apporter son soutien à nos professionnels.

Nous avons besoin d'eux. Ils ont besoin de nous.

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin

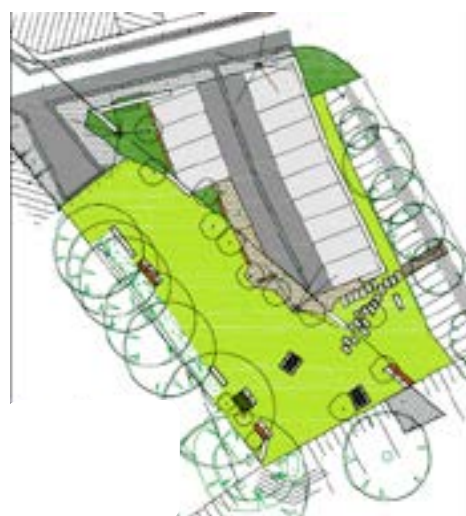
Square Utrillo : une vitrine sur l'Ognon

Le square Utrillo est un espace de verdure à proximité des commerces du centre bourg et au bord de l'Ognon.

Dans un souci de requalification paysagère des espaces publics, la municipalité a lancé une maîtrise d'œuvre afin de créer une continuité de la place des Anciens Combattants au square Utrillo et ceci avec un objectif d'amélioration du cadre de vie.

LE PROJET

Cet aménagement va permettre de mieux intégrer les places de stationnement dans le milieu. En arrivant par la place Saint Martin, ainsi que la pont Utrillo, une perspective de vue paysagère verra le jour. L'objectif étant de créer un espace de vie et de retrouver un accès à la rivière avec la construction de gradins et d'un belvédère. Le stationnement sera doublé dans ce secteur afin de faciliter l'accès aux commerces de proximité.



FUTUR AMÉNAGEMENT DU SQUARE UTRILLO



ERRATUM Guide pratique 2016

Malgré de nombreuses relectures et un travail minutieux sur cette nouvelle édition du guide pratique, quelques erreurs peuvent subsister et nous nous en excusons.

Centre de Soins Infirmiers, président : Jean-Paul Chauvet - 06 84 88 41 36.

De plus, entre la préparation de ce guide et sa distribution, des changements ont eu lieu dans les associations suivantes :

Martins Chanteurs, présidente : Stéphanie Poligot.

Elan Fanfare, président : Mickaël Belliard - 06 29 51 06 30.

OGEC 12 rue des Combes, Murielle Chauvet et Florence Boudeau - 06 82 31 21 71

APEL : Cédric Le Bihan 12 rue des Combes.

Compte rendu du conseil municipal du 15 septembre

Le compte-rendu complet est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



RÉSEAUX ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Subventions pour l'achat de véhicules électriques municipaux

Dans le cadre de la convention de transition énergétique signée avec le PETR du Pays de Retz, le conseil municipal, à l'unanimité autorise l'acquisition de 3 véhicules électriques dont une berline et deux utilitaires. Le montant total s'élève à 48 896,31 € HT, dont 20 % du prix seront à la charge de la commune, le reste étant subventionné.

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Réadhésion au dispositif « Musique et Danse à l'École »

Sur la base d'un nouveau dispositif, le conseil municipal a renouvelé son adhésion au programme d'éducation artistique « Musique et Danse à l'école », proposé par l'association « Musique et Danse en Loire-Atlantique » aux classes élémentaires des communes rurales de Loire-Atlantique.

Ce programme permet aux élèves de bénéficier d'ateliers de pratique musicale ou chorégraphique (chant choral, éveil musical, danse à l'école, danses traditionnelles). Cette adhésion est soumise à une participation financière annuelle pour l'année 2017 qui s'élève à 1,32 € par habitant et 15,24 € d'adhésion à l'association, soit 3 312 € pour 9 heures par classe élémentaire.

COMMUNICATION ET VIE PARTICIPATIVE

Création d'un Conseil des Sages

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la création d'un Conseil des Sages sur la commune. Une charte de fonctionnement ainsi qu'un règlement intérieur ont été élaborés par un comité de pilotage élargi pour organiser la mise en œuvre du Conseil des Sages d'ici la fin de l'année 2016.

Dans le cadre des objectifs présentés par le comité consultatif communication, vie citoyenne et participative, et dans la continuité de la création du Conseil Municipal des Enfants, la mise en place d'un

Conseil des Sages marque une nouvelle étape dans la création d'un parcours participatif pour l'ensemble des citoyens.

ENVIRONNEMENT ET LOISIRS

Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) - Programme d'actions 2016-2020

Dans le cadre de ses actions en faveur de la valorisation de ses espaces naturels, Pont Saint Martin a intégré le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques. Etabli sur une période de 5 ans, il présente un programme d'actions ciblées sur la gestion des milieux aquatiques piloté par le Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu.

Des actions de lutte contre les espèces envahissantes (jussies, écrevisses) seront menées dans le projet de restauration du Marais de l'Île au sud-ouest du centre-bourg. La commune va mener une réflexion pour animer et protéger durablement cet espace autour d'enjeux pédagogiques, touristiques et sociaux. Le coût des études et des acquisitions foncières s'élève à 35 000 € HT dont 80 % seront subventionnés.



Zonage d'assainissement de la commune

Depuis 13 ans, des extensions du réseau d'assainissement collectif ont été réalisées, desservant ainsi de nouveaux secteurs (Viais, Le Haugard, Moulin Olive). Diverses études ont été menées afin de déterminer le mode d'assainissement le plus approprié pour les villages et hameaux de la commune. Jeudi 15 septembre, le nouveau plan de zonage a été présenté pour avis au conseil municipal.

Une étude a été réalisée par le cabinet SCE du 1^{er} au 31 mars, elle avait pour objet de définir les secteurs d'assainissement collectif et non collectif. Un avis favorable a été émis par le commissaire enquêteur. Le conseil municipal a approuvé le plan du zonage d'assainissement. Pour rappel, l'intégralité du dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur sont à la disposition du public en mairie. Un affichage y sera visible durant un mois et une publication sera faite dans deux journaux diffusés dans le département.

Environnement a été retenue pour le lot « canalisations et ouvrages annexes », pour un montant de 333 227,70 € TTC. L'entreprise Chauviré TP a été retenue pour le lot « filtres plantés de roseaux » pour un montant de 173 107,60 € TTC. Enfin, l'entreprise RIA Environnement a été retenue pour le contrôle qualité, d'un montant s'élevant à 5 760,60 € TTC. Les travaux ont débuté fin octobre, pour une durée de 5 mois.

La structure et le revêtement de la voirie seront mis en œuvre à l'issue de l'ensemble de ces travaux, ainsi que la mise en service

de la station d'épuration prévu au début printemps 2017. Celle-ci permettra la prolifération des roseaux, servant au bon fonctionnement de la filtration des effluents.

« L'assainissement a pour objectif de protéger la santé et la salubrité publiques, ainsi que l'environnement, contre les risques liés aux rejets des eaux usées (contenant des polluants, essentiellement matière organique, azote et phosphore) des habitations et des eaux pluviales. » conclut Jean Marc Allais, adjoint délégué aux Réseaux et à la Transition Énergétique.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU CHAMPSIÔME

Après plusieurs réunions publiques de concertation avec les riverains, la commune a engagé des études pour assainir le cœur du village. Après estimation des montants des travaux par le cabinet Artelia et étude des appels d'offres, l'entreprise Presqu'île



Une aide aux « Maires bâtisseurs »

Lauréats de l'aide destinée aux « Maires bâtisseurs », Yannick Fétiveau, maire, et toute son équipe se félicitent de cette aide bienvenue en cette période de baisse des dotations pour les communes.

Afin de soutenir financièrement les communes qui font un effort important pour construire des logements, et les aider à financer les équipements publics et les infrastructures nécessaires à l'accueil de nouveaux ménages, une aide a été allouée par l'État. Elle avait été annoncée au congrès de l'Association des Maires de France par Manuel Valls, premier ministre.

Pour Yannick Fétiveau, *« Si l'accueil de nouveaux habitants est une chance pour les communes, elle engendre inévitablement des dépenses importantes pour construire des crèches, des écoles, des équipements sportifs... Autant d'équipements publics nécessaires aux nouveaux habitants, dont le financement sera facilité notamment par l'aide aux maires bâtisseurs. »*

Pour accompagner les maires dans le développement de leurs équipements et infrastructures, l'État va verser à plus de 530 communes une aide de 1 320 € par logement dépassant le taux de croissance « normal » du parc de résidences principales (1 % par an). Au total, plus de 80 millions d'euros seront versés pour soutenir l'effort de construction pour l'année 2015 dans les zones où le manque de logements est le plus criant. En 2017, l'aide sera calculée sur la base des logements autorisés sur la totalité de l'année 2016.

Pour la Loire-Atlantique, 22 communes étaient éligibles (1200 en France), 9 ont été lauréates dont notre commune qui va percevoir 131 736 € de la part du ministère du Logement et de l'Habitat Durable. Cette subvention fait suite à celle de 62 580 € perçue l'année passée. *« C'est une subvention salutaire qui vient consolider notre*

Une fête du Vieux Pressoir réussie !

Après un début d'après-midi pluvieux, le Vieux Pressoir a vécu une journée au rythme des accords de Samba et de Carioca le samedi 17 septembre. La journée était placée sous le signe de l'Amérique Latine.

La programmation a enchanté les plus jeunes comme les plus grands ! Au programme de cette journée festive, de la musique avec un atelier percussion pour commencer l'après-midi. Par la suite, les plus jeunes ont pu s'évader avec des contes, dans un espace calme aménagé dans la salle du Vieux Pressoir. À l'extérieur, des ateliers créatifs et des jeux pour les enfants ont fait le bonheur de tous ! Particulièrement appréciée cette année, l'artiste de l'atelier maquillage a dessiné de nombreux sourires sur les visages des enfants.

L'exposition dans la salle a été réalisée par les jeunes artistes de la Maison de l'Enfance, de manière à donner les couleurs de l'Amérique Latine aux murs du Vieux Pressoir. Vous avez été nombreux à admirer leurs œuvres.

Enfin, pour clôturer cette journée sur une note festive et chaleureuse, Flor Carioca nous a donné une démonstration enjouée des plus beaux airs brésiliens.



budget communal dans la perspective de la réalisation de nouveaux équipements au bénéfice des Martipontains. »

La commune de Pont Saint Martin participe donc à l'effort de la métropole nantaise en accueillant de nouveaux habitants désireux de s'installer sur notre territoire plus dynamique que beaucoup d'autres en matière d'emplois. *« Nous concernant, nous avons ressenti dès cette année un nouveau souffle pour nos écoles avec une augmentation du nombre d'élèves dont nous nous félicitons avec les enseignants et les associations de parents d'élèves. »*

Pour autant, cette croissance planifiée par les élus à travers les documents d'urbanisme est chahutée par une loi ALUR trop permissive en matière de divisions de parcelles dans les villages.

« La densification ne doit pas se faire au détriment de l'intégration des nouveaux bâtis dans leur environnement. Il est important que nous veillions à la préservation du cadre de vie des Martipontains

dans des tissus villageois pour lesquels une densification exagérée reste inadaptée » conclut Yannick Fétiveau.



Résidence d'Emmanuelle Pagano



Après avoir accueilli en 2015 l'écrivain Virginie Gautier et les photographes Camille Hervouet et Grégory Valton, Pont Saint Martin s'associe à nouveau au projet de résidence d'auteur de l'association « L'esprit du Lieu ». En 2016-2017, c'est l'écrivain Emmanuelle Pagano qui sera en résidence pendant 5 semaines sur le territoire du lac de Grand Lieu en partenariat avec le département, la région, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et 5 communes : Saint Lumine de Coutais, le Bignon, Montbert, Rezé et Pont Saint Martin.

QUI EST EMMANUELLE PAGANO ?

Emmanuelle Pagano est née en septembre 1969 dans l'Aveyron. Elle a été pensionnaire à la Villa Médicis (avril 2013 / septembre 2014) et participe à de nombreuses résidences d'écrivains.

Elle construit depuis une quinzaine d'années une œuvre remarquable et sensible dont l'eau, la nature, les relations entre les êtres, la mémoire sont des thèmes centraux. Ses romans sont empruntables à la médiathèque, demandez-les nous !

Pour connaître l'intégralité de ses publications, vous pouvez visiter son site : <https://emmanuellepagano.wordpress.com/>

SON PROJET D'ÉCRITURE À GRAND LIEU : D'UN MARAIS À L'AUTRE, D'UN PAYS À L'AUTRE, LE TRAVAIL DE L'HOMME.

Pour Emmanuelle Pagano : « *Le lac de Grand Lieu échappe au regard, à cause du sol plat et de la végétation-barrière qui le cache. Il est difficile d'en faire le tour, ses rives fluctuent selon les saisons et les tempêtes. Le lac est insaisissable, et ses roselières, ses forêts flottantes reposant sur la vase, ses clairières aquatiques, sont des supports instables pour le pied ferme du marcheur. Mais au bord du lac, les hommes ont essayé de mettre la main sur le paysage. Le marais est artificiel, en grande partie dessiné par l'activité humaine depuis le XVIIIème siècle, et pourtant soumis à la loi de l'hydraulique. Ce travail de l'homme à saisir l'eau, à drainer les terres, est au cœur de mes recherches actuelles : depuis le début de l'année 2013, je suis engagée dans l'écriture d'une trilogie romanesque sur la relation de l'eau et de l'homme, du naturel et du bâti, de la violence*

des flux et celle des rives qui les encerclent. Le premier volume, intitulé « Ligne & Fils » interroge les sources, rivières et moulinsages. Le second tome « Sauf riverains » paraîtra en 2017, il évoquera les lacs de barrage et de l'ennoyage de régions (villages, terres agricoles, hameaux). L'autre aura pour sujet les fleuves, estuaires, mers, océans, marées et marais. »

QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE ?

Réponse d'Arnaud de la Cotte, directeur artistique de l'association « L'Esprit du Lieu » : « *Les résidences d'auteurs permettent aux écrivains de découvrir un lieu et de rencontrer les habitants, les lecteurs. Ils bénéficient de conditions d'accueil favorables à leur travail d'écriture et d'une rémunération sous la forme d'une bourse.*



ARNAUD DE LA COTTE

À Grand-Lieu, la résidence d'auteur comprend deux volets :

- Un volet création, sous la forme d'une commande de texte sur la base d'un projet d'écriture inspiré par le lieu. Ce texte fait l'objet d'une publication par les éditions Joca Seria.
- Un volet rencontre avec les lecteurs : sur la base d'une série de rendez-vous organisés en partenariat avec des médiathèques qui permettent d'établir une forme de dialogue

avec les habitants qui peuvent ainsi découvrir le travail et l'œuvre de l'invité.

Le livre publié à la fin de la résidence, représente l'aboutissement de ce long processus qui se déroule sur plus d'une année. Depuis 1999, 12 auteurs sont venus en résidence autour du lac. Leurs livres participent à l'enrichissement du patrimoine littéraire et culturel de Grand Lieu. »

Plus d'informations : <http://lespritudulieu.fr/> et sur Facebook <https://www.facebook.com/lesprit-du-lieu-1396814157217802/>

DÉROULEMENT DE LA RÉSIDENCE

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

Vendredi 25 novembre à 20h30 à la bibliothèque du Bignon.

« LA TRILOGIE DES RIVES »

Vendredi 2 décembre à 20h30 à la médiathèque le 3^{ème} Lieu de Pont Saint Martin

Emmanuelle Pagano et Olivier Ciechelski

La soirée débutera par une présentation d'Emmanuelle Pagano de sa trilogie en cours d'écriture.

Elle nous invitera ensuite à visionner le film documentaire « De profundis » en présence de son réalisateur, Olivier Ciechelski. Ce film évoque les thèmes de l'engloutissement, du secret, qui sont au cœur de l'écriture du 2^{ème} tome de la trilogie « Sauf Riverains ».

Enfin, un échange avec le public et un verre de l'amitié vous seront proposés.

Aménagement du seuil de Villeneuve

Les travaux effectués à Viais s'inscrivent dans un programme d'actions ayant pour objectif l'amélioration de la qualité des cours d'eau. Une réunion a eu lieu le 15 septembre dernier sur site afin de présenter l'ouvrage réalisé, en présence du Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de l'ONEMA, de Yannick Fétiveau, maire de Pont Saint Martin, Patrick Allain, conseiller municipal aux Sorinières, ainsi que d'un des copropriétaires du terrain privé en rive droite de l'Ognon.

L'aménagement du seuil en pierre maçonné est le résultat d'un processus débuté en 2009, après de nombreux suivis piscicoles par pêche électrique. Achevée en septembre, l'aménagement de l'écluse permet la libre circulation piscicole et sédimentaire.

LES TRAVAUX ONT PORTÉ SUR

- L'aménagement des obstacles présents dans les cours d'eau afin de favoriser

la vie aquatique et faciliter le transport sédimentaire

- L'aménagement du lit de l'Ognon afin de diversifier les écoulements pour contribuer à enrichir les habitats
- L'entretien et la restauration des berges.

Ils permettent ainsi de répondre aux objectifs de continuité de cours d'eau au bénéfice de la faune piscicole, de permettre le transport sédimentaire, et de conserver une partie

de l'ouvrage pré-existant pour l'aspect patrimonial. Des indicateurs de suivis écologiques et piscicoles seront mis en place au cours des prochaines années pour étudier l'évolution de la faune aquatique et l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'aménagement du seuil de Villeneuve est un projet qui s'inscrit dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'eau, réalisé en partenariat avec la Fédération Française de Pêche et la Gaule Nantaise.



L'étude de déplacements a commencé

Le 22 septembre, vous avez pu remarquer la présence de nombreuses personnes portant un boudrier haute visibilité au bord de la route et



sur les différents parkings de la commune. Ces personnes ont eu deux missions :

- Réaliser une enquête origine-destination par relevé minéralogique
- Réaliser une enquête de stationnement sur les différents parkings du bourg et des places de stationnement sur les axes principaux.

En parallèle, des relevés automatiques de trafic (nombre de véhicules, type de véhicules et vitesse) ont été lancés pendant une semaine à des points précis. Ces éléments vont permettre d'établir un diagnostic complet sur la circulation routière sur l'ensemble du territoire de la commune et un état des pratiques concernant le stationnement. Ce diagnostic sera une base de travail factuelle pour établir un plan d'actions s'intégrant dans les programmes voirie des prochaines années.

Programme Voirie 2016

Comme chaque année, la commune réalise des travaux de sécurisation que ce soit dans le bourg ou dans les villages, afin de permettre aux piétons et aux véhicules de se partager la route en toute sécurité.

Notre commune est une zone de transit entre le Sud-Loire et le Nord-Loire, ce qui induit donc de nombreuses gênes (trafic intense pendant les heures de pointes, incivilités, non-respect du code de la route, etc...).

La volonté de la municipalité est de pouvoir traiter au mieux toutes ces problématiques en les hiérarchisant compte-tenu des données relevées sur le terrain. Cette année, quatre opérations sécuritaires ont été retenues :

- Travaux de sécurisation de la « Bauche Tue-Loup »
- Travaux d'aménagement d'un cheminement doux sur la RD 11 (rond-point des Sencives - Le Fréty)
- Travaux d'aménagement d'un cheminement doux sur la RD 76 (la Planche au Bouin-Les Drouets)
- Travaux de sécurisation de « La Colleterie »

Ces travaux pour un montant de 239 956 € TTC débiteront en novembre et seront pilotés par les services techniques accompagnés par les services du Département (exploitant du réseau routier départemental).



Voyage seniors : un séjour en Bretagne plein de charme

Le 18 septembre, 40 seniors de Pont Saint Martin et La Chevrolière ainsi que deux accompagnatrices sont partis en direction de Plestin-Les-Grèves, dans les Côtes d'Armor, pour le voyage annuel de l'opération « Seniors en Vacances » porté par les CCAS des deux communes. Ils nous racontent leur séjour.



À l'arrivée au manoir de Kérallic, perché sur la corniche, nous avons profité le temps de notre séjour d'un panorama époustouflant sur la baie de Saint Efflam et son immense plage. Nous avons passé un séjour qui nous a enchantés, riche en activités diversifiées, et bien préparé sur tous les plans : accueil chaleureux, repas copieux et excellents, visites de monuments traditionnels bretons, soirées festives pleines d'amusement, animations riches en découvertes...



Toute la semaine, un programme très bien organisé nous a été proposé. Le lundi, nous avons commencé par une visite du littoral, avec une promenade sur la plage de Saint Efflam. Nous avons poursuivi avec une excursion au Yaudet, où nous avons visité la Chapelle de la Vierge Couchée.

Le mardi, neuf d'entre nous ont laissé parler leur créativité avec une

initiation à l'aquarelle. L'après-midi, les plus gourmands ont été enchantés par une dégustation à la Biscuiterie des Iles.

Le mercredi, nous avons visité les enclos paroissiaux de Saint Thégonnec et Guimiliau, typiques de l'architecture religieuse bretonne. Nous avons ensuite participé à une visite à Algoplus, au cœur de la plus grande réserve d'algues française : la dégustation d'algues a été une découverte pour les plus curieux !

Le lendemain, nous avons été au marché de Lannion, faire quelques achats pour ramener un petit souvenir du voyage. En nous promenant, nous avons pu profiter de la très belle architecture locale au détour des rues : les maisons à colombages, typiques du coin, la cathédrale, ou encore de magnifiques manoirs anciens. Par la suite, nous sommes allés marcher sur la splendide côte de granit rose, profitant du soleil et de la douce chaleur de fin d'été. Nous avons ainsi pu découvrir la plage de Ploumanac'h, la station balnéaire de Perros Guirrec ou encore la très belle pointe de Bihit, dans un cadre naturel très dépaysant, en nous promenant sur le sentier des douaniers. Nous avons également profité de la beauté du phare de Mean Ruiz qui surplombe la côte. Entre plusieurs temps libres où chacun a pu à sa guise jouer aux cartes ou bien se promener, nous avons joué aux boules bretonnes, jeu traditionnel armoricain.

Nous sommes revenus enchantés de ce voyage avec de beaux souvenirs et de belles images plein la tête !

Cérémonies de commémoration du 11 novembre 1918

Comme à l'accoutumée la municipalité et l'Union Nationale des Combattants (U.N.C) vous invitent à participer aux cérémonies de commémoration du 11 novembre marquant l'anniversaire de la fin de la guerre de 1914/1918, première guerre mondiale, dite " la Grande Guerre ".

Nous avons un devoir de mémoire envers tous ceux qui firent le sacrifice de leur vie pour que vivent la paix, la liberté et la fraternité. Par votre présence assidue et nombreuse à ces moments d'union dans le souvenir, vous leur rendez hommage afin de les assurer que leur sacrifice n'a pas été vain. Par les temps actuels, il convient de rester des plus vigilants pour que ne se répètent plus de tels événements.

Le départ du défilé aura lieu près de l'église à 11h en présence des personnes officielles et diverses délégations emmenées par l'Elan Harmonie. Après le dépôt de gerbe et les allocutions au cimetière, retour sur la place de l'Hôtel de Ville pour entendre le mot du Maire et la participation musicale des membres de la fanfare. Conformément à la tradition, cette matinée se terminera par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Le Conseil Municipal des Enfants

CME : une aventure démocratique riche en

La mandature des premiers conseillers municipaux enfants s'est refermée. Le 30 septembre, le dernier conseil a été l'occasion pour les 16 jeunes élus de faire le bilan sur « l'aventure » aux côtés de Yannick Fétiveau, Maire, Nicolas Bertet, adjoint délégué à la Communication et à la Vie Participative, et Martine Chabirand adjointe déléguée à la Vie Sportive et à l'Éducation ainsi que Sylvie Baty, responsable du Service Enfance Jeunesse Éducation. Un bilan riche en projets, en apprentissages et en émotions après un an d'actions et de découvertes au service des Martipontains.

Il aura fallu une dizaine de séances de travail par commission, pour que les premiers conseillers enfants réalisent les objectifs qu'ils s'étaient fixés ensemble. Co-animées par le service Enfance Jeunesse Éducation et les adjoints délégués, les 3 commissions « Vivre ensemble », « Sécurité et environnement » et « Loisirs et événementiels » ont permis la réalisation de 6 actions en faveur des Martipontains.

Après une première phase de travail de novembre 2015 à février 2016 durant laquelle les jeunes conseillers ont été amenés à trier et à prioriser leurs projets, le second Conseil Municipal Enfants a été un moment majeur dans l'apprentissage de la démocratie locale. « *Un moment d'échange formel très important dans la vie d'un conseiller, il s'agissait de convaincre son auditoire, de répondre aux questions et d'apprécier aussi l'importance et le respect des projets des autres* » nous dit Nicolas Bertet.

Certains projets porteurs, réalisables avec un budget conséquent, ont été pris en compte par le bureau municipal Maire/Adjointes comme par exemple la modernisation ou la création d'aires de loisirs. « *Il est important que les enfants comprennent les enjeux budgétaires afin de faire l'expérience des choix. Cette pédagogie à la démocratie passe par l'apprentissage de la patience et de la priorisation. C'est déjà difficile pour les adultes, ça l'est encore plus pour les enfants* » indique Martine Chabirand.

À partir de mars, une fois validés par le conseil, les enfants ont mis en œuvre leurs projets. La conception et la réalisation d'un projet de A à Z pour le plus grand nombre étaient l'un des axes majeurs. Avec la programmation de 2 séances cinéma, la « Guerre des Boutons » et « Jack et la Mécanique du Cœur », les enfants ont voulu répondre à une volonté de proposer des films qui font réfléchir, qui conviennent aux enfants et aux adultes. Un rendez-vous

familial a également été organisé autour d'une autre thématique, le jeu et le sport. Au travers de l'après-midi « découverte de sports », les conseillers municipaux enfants ont souhaité proposer un événement qui n'existait pas encore sur la commune. Ils ont construit un projet sur la base du partage de sensations et de « bonne » compétition. Un rendez-vous qui permet aux enfants, parents et grands-parents de se souvenir de ces moments de convivialité en plein air dans un cadre naturel unique.

Les actions des conseillers ne sont pas limitées à la production de projets mais aussi à l'écoute de leurs camarades. La visite du restaurant scolaire, suite aux plaintes concernant les plats qui refroidissent rapidement, a été une action menée en ce sens. « *De jeunes élus volontaires ont également répondu présents aux événements municipaux. Leur participation aux vœux à la population, aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre mais aussi lors*



NOUVEAU MANDAT 2016-2017

Jeudi 22 et mardi 27 septembre, Yannick Fétiveau et Nicolas Bertet sont venus à la rencontre des élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires Les Halbrans et Saint Joseph. Après une phase d'échange avec les élèves sur les actions du CME et le rôle de la municipalité, pas moins d'une quarantaine d'enfants envisage une candidature. Yannick Fétiveau revient sur ces moments de rencontre et d'échange : « *Nous avons été très touchés des témoignages positifs des élus enfants qui souhaitent, pour certains, laisser la chance aux autres parce que l'aventure est riche, courte et unique. 16 places c'est peu mais cela fait partie de l'expérience.* »

La campagne électorale est donc en cours avec comme point d'orgue les élections qui auront lieu le mardi 8 novembre en collaboration étroite avec les écoles. Pas moins de 60 candidatures ont été déposées auprès de la Maison de l'Enfance. Chaque enfant souhaitant se lancer dans l'aventure aura l'occasion d'exposer ses projets via le tableau situé face à la mairie ainsi qu'au travers d'une vidéo, qui est en ligne sur le site internet de la ville, afin de permettre à l'ensemble des élèves martipontains de connaître leurs idées pour choisir les meilleurs candidats.

enseignement

de l'inauguration des Chemins de la Mémoire en mai et dernièrement à l'accueil des italiens valdôtains a été vivement saluée par les organisateurs et les familles » témoigne Yannick Fétiveau, maire.

Le comité de pilotage du CME ainsi que le personnel du SEJE ont tiré le bilan de cette première année de mandature. « *Au regard de la satisfaction des conseillers enfants et de la réussite des projets menés, nous pouvons être heureux de cette première aventure. Beaucoup de travail et d'engagement de la part des enfants et des adultes leur ont permis de monter des projets pour le plus grand nombre et de comprendre le rôle d'un conseiller municipal* » indique Nicolas Bertet. « *Au cours de cette première année, les jeunes conseillers ont pu découvrir, à travers la gestion de projets simples, les enjeux du vivre ensemble et le goût de l'engagement envers les autres. Les enfants ont beaucoup appris et grandi durant leur mandat. Ce qui est le plus ressorti lors de ce bilan, c'est le mot 'budget'. Ils ont compris combien les choix étaient difficiles à faire dès lors*

qu'ils avaient connaissance des coûts, leurs visages en disaient long. 'Mais non c'est si cher que ça !' J'ai apprécié leur spontanéité mais aussi le fait que ceux qui ne peuvent pas se représenter (entrée en 6^{ème}) sont devenus délégués de leur classe » conclut Martine Chabirand.

La prochaine mandature sera axée de manière plus importante sur la compréhension du fonctionnement de la démocratie locale avec des projets de visites. Il a été également proposé aux écoles de donner des temps d'échanges entre les jeunes conseillers et les enfants afin qu'ils expérimentent davantage l'importance de la représentation. « *Il est très important que la philosophie du projet et ses valeurs se pérennisent. Nous ne voulons pas d'une coquille vide. Nous devons poursuivre ce qui a été lancé en développant les interactions entre tous les acteurs de la vie d'une commune. Parce que la citoyenneté, c'est avant tout le goût des autres, celui de l'engagement collectif.* » concluent les deux élus.

www.mairie-pontsaintmartin.fr



Des actions à destination des Martipontains

COMMISSION LOISIRS ET ÉVÉNEMENTIELS

Après-midi découverte de sports : Les enfants ont préparé cette journée du 11 septembre, en choisissant les animations et en préparant les jeux sportifs. Journée intense pour ces jeunes conseillers, car ils ont pu profiter des animations mises en place (escalad'arbres, tyrolienne, jeux d'athlétisme, course d'orientation) mais en tant qu'organisateur, ils ont également participé au montage de la journée et à l'animation des stands. Ils étaient enchantés de voir autant de monde présent à cette journée.

Projections de film : La Guerre des Boutons a été diffusé le dimanche 22 mai. Cette projection à destination des familles leur a permis de s'interroger sur le but d'un projet et sur la notion de loisirs et culture. Dans cette continuité et suite aux retours positifs quant au premier film, Jack et la Mécanique du Cœur a été projeté le dimanche 9 octobre au 3^{ème} Lieu.



DÉCOUVERTE DES SPORTS

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Boîtes à idées positives : Les enfants ont travaillé sur le projet de boîtes à messages positifs, donnant la possibilité aux Martipontains de partager de bons moments de leur vie à Pont Saint Martin et de proposer



BOÎTE À IDÉES POSITIVES

des idées. Deux boîtes ont été réalisées par les enfants et seront mises à disposition à la Maison de l'Enfance et à la médiathèque. La consigne est la suivante : n'écrire que des choses positives et heureuses, pas d'insultes ; et libres à chacun de signer ou pas son message. Les messages participeront à la réalisation d'une œuvre collective que chacun pourra venir lire.

Ils ont également réalisé un audit au restaurant scolaire afin de déterminer quel était le problème lié au refroidissement des plats dans la cantine scolaire. Après visite des cuisines et analyse, les plats arrivent bel et bien chauds sur les tables.

COMMISSION SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Nettoyons la nature : Ils étaient motivés en ce dimanche matin du 2 octobre ! Equipés de baskets et de gants, une vingtaine de Martipontains étaient bien décidés à nettoyer les débris jonchant les trottoirs et autres espaces verts.

C'est ainsi que la place du marché a été visitée. On y a trouvé des sacs plastiques envolés du cabas des clients du marché et la liste des courses sur des post-it. Bananes, coquillages et autres crustacés seront mangés, mais le papier mettra 8 mois à disparaître. Autour des écoles, bâtons de sucettes, compotes à boire et mégots de cigarettes pour les parents qui ont attendu. Pour les mégots, c'est 1 à 2 années qui seront nécessaires à leur dégradation. Près de la rivière, fil de pêche en nylon, seaux oubliés, ferraille...

Finalement, au travers de toutes ces trouvailles, on reconnaît les propriétaires de ces débris oubliés. Chacun doit donc balayer, non pas devant sa porte mais devant ses habitudes afin de préserver les espaces dont tout le monde profite.

Affiches de sensibilisation : en parallèle de cette matinée, une affiche a été pensée par les enfants pour que chacun prenne conscience du temps de décomposition des déchets dans la nature. Ils ont cherché l'information, pris des photos, réfléchi à une mise en page... Un travail collectif qui rappelle la nécessité de préserver l'environnement !



NETTOYONS LA NATURE

Un effort équitable, partagé par tous

Lorsqu'on évoque les impôts et les taxes, les mots « justice sociale » sont souvent cités. Cette association, à raison d'ailleurs, freine souvent les décideurs à bouger les lignes : « ce qui est juste pour l'un ne l'est pas pour l'autre ».

Lors du dernier Conseil Municipal, la suppression de l'exonération de la taxe foncière pour les deux premières années suivant l'installation, a posé question et a généré un débat tout à fait légitime entre les élus; l'obstacle majeur étant de ne pas ralentir les ménages les plus modestes dans leur projet d'acquisition ou de construction. Sur ce sujet, il est difficile de légiférer et de placer le curseur sur un niveau de revenus « modestes » dans la mesure où l'attribution des prêts sociaux n'est pas exclusivement liée aux revenus.

Puisque l'on parle de justice, et donc d'équité, on peut aussi réfléchir à cette question sous un autre angle : l'évolution démographique surtout lorsqu'elle est rapide comme c'est le cas actuellement à Pont Saint Martin, nécessite des évolutions de nos infrastructures et services mis à disposition de chacun; anciens ou nouveaux habitants.

Dans un contexte où les ménages sont déjà suffisamment imposés, est-il plus juste d'augmenter la taxe des ménages déjà en place afin de compenser cette exonération **ou au contraire est-il pertinent de demander aux nouveaux habitants de participer à l'effort collectif visant l'amélioration des équipements dont ils seront également bénéficiaires ?**

Après de longs échanges, chaque argument ayant bien toute sa place dans le débat, notre groupe ERPSM a voté cette deuxième option en ayant conscience des incidences que cela peut générer pour les uns, mais en voulant privilégier l'équité amenant chaque habitant à contribuer au service de notre communauté martipontaine.

Les élus majoritaires du groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin

**Réunion des sympathisants ERPSM
le vendredi 4 novembre à 19 h salle Saint Martin.**

Impôts fonciers : les nouveaux habitants paieront dès la première année

Depuis plusieurs dizaines d'années, à Pont-Saint-Martin comme dans la plupart des communes, les nouvelles constructions, additions de construction, reconstructions et transformations de bâtiments ruraux en logements, bénéficiaient d'une exonération de la part communale de la taxe foncière de deux ans. Le coup de pouce aux nouveaux propriétaires pouvait représenter de 1 500 à 2 000 € sur les deux années.

Cette exonération est prévue par le Code général des impôts. Depuis 1992, les communes ont la possibilité de supprimer cette exonération par une délibération spécifique. C'est ce que le maire proposait lors de la réunion du conseil municipal du 15 septembre. Cela revient à une hausse d'impôts ciblée sur les nouveaux arrivants, comme l'ont décidé aussi d'autres communes.

Il nous était proposé une suppression totale de l'exonération. Cela signifie que tous les habitants ayant pris possession de leur bien courant 2016 seront redevables de la totalité de la taxe foncière dès 2017. La mesure est évidemment inattendue pour les habitants qui n'en étaient pas informés au moment de monter leur projet.

Plutôt qu'une suppression totale, nous avons présenté des aménagements, prévus aussi par le Code des impôts, en commission

d'urbanisme et au conseil municipal :

- reporter d'un an cette annulation afin que les nouveaux propriétaires en soient informés et puissent en tenir compte dans leur budget.
- conserver cette exonération pour les primo-accédants qui bénéficient de prêts sociaux.

Il apparaît en effet clairement dans les dernières études que l'accès à la propriété des ménages les plus modestes s'est réduit depuis quarante ans en raison de la hausse du coût du foncier et cela malgré la baisse récente des taux d'emprunt. Le besoin de ressources nouvelles ne doit pas conduire à supprimer les politiques de solidarité.

Nos propositions n'ayant pas été retenues, nous avons voté contre cette délibération.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance

**Réunion des sympathisants PSMA
le mercredi 30 novembre à 20 h 30 Boîte à Musique.**

FC Grand Lieu

TOURNOI U11 -U13

Un tournoi en salle sera organisé par le FC Grand Lieu les 17 et 18 décembre en salle Gardin. Les joueurs U11 se réuniront le 17 décembre, et les joueurs U13 le 18 décembre. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment footballistique qui rassemble les jeunes autour d'une même passion. Nous faisons appel aux familles des joueurs pour nous aider au bon déroulement de la journée.



MATCHS D'OCTOBRE DES SENIORS

Stade de Pont Saint Martin :

Le 6 novembre à 13h :
Seniors C / Vieilleville la Planche

Le 6 novembre à 15h :
Seniors A / Château Thébaud

Le 27 novembre à 15h :
Seniors A / St Géréon

Le 27 novembre à 13h :
Seniors C / Clisson

Stade de Saint Aignan de GL :

Le 20 novembre à 15h :
Seniors B / St Herblain

Le 20 novembre à 13h :
Seniors D / ES Vertou

Retrouvez toute l'actualité du club
sur le site internet :

www.fc-grand-lieu.fr ou sur notre
page Facebook : FC GRAND LIEU

Sur les Chemins d'Herbonne

L'association de recherches historiques tiendra son assemblée générale le samedi 19 novembre à 15h à la salle du Vieux Pressoir.

Elle sera suivie d'une conférence présentée par M. Jean-Pierre Rivron de la Société des Historiens du Pays de Retz et de l'association Patrimoine des Moutiers. Il nous parlera de la Gabelle, taxe sur le sel, du commerce du sel de la Baie de Bretagne/Bourgneuf à l'Île de France via la Loire, des faux-sauniers et des gabelous.

Entrée libre et ouverte à tous, venez nombreux !



LE TRAVAIL DANS UN GRENIER DE LA GABELLE

La Troupe à L'Ognon revient avec "Les Belles Soeurs" une comédie d'Eric Assous

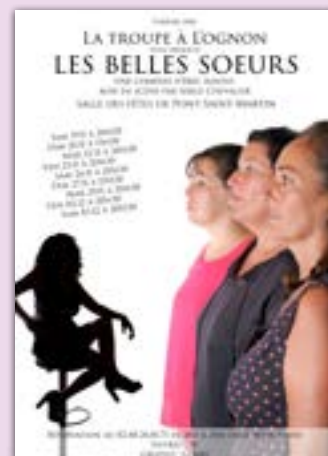
Francky, la quarantaine, a invité ses 2 frères et leurs épouses dans sa maison de banlieue. Sa femme, Nicole, a pris l'initiative d'inviter également Talia, la secrétaire de son mari. La venue de cette jeune femme sème le trouble et l'inquiétude des 3 frères...

Dès le 19 novembre, vous pourrez retrouver nos 7 comédiens sur scène, à la salle des fêtes.

Ils ne sont pas magiciens, mais de simples distributeurs de rires et de bonne humeur. On vous attend nombreux. Pensez à réserver !

Représentations :
les vendredis 25 novembre et 2 décembre à 20h30
les samedi 19 et 26 novembre, et 3 décembre à 20h30
les dimanche 20 et 27 novembre à 15h30
les mardis 22 et 29 novembre à 20h30

Ouverture des réservations le lundi 31 octobre au 02 40 26 81 71 de 18h à 20h, du lundi au vendredi
Tarifs : 7€ (Gratuit pour les -12 ans)



Joyeux Saint Martin

Vous aimez les paysages naturels, les villages de pêcheurs, la gastronomie ? Alors vous auriez dû nous accompagner en septembre aux Asturies. Cette province d'Espagne est un véritable paradis entre mer, montagne et lacs sans oublier les nombreux et typiques « horios ».



INTERCLUB : MARDI 8 NOVEMBRE

La journée des retrouvailles aura lieu à La Pommeraiie (49).

REPAS DES ADHERENTS : MARDI 15 NOVEMBRE

et non décembre comme prévu

Si vous n'avez pas reçu votre invitation pour le repas de la Pigossière, dites-le nous immédiatement. Nous vous remercions de nous retourner votre coupon-réponse accompagné de votre chèque pour le 2 novembre dernier délai.

Vous souhaitez utiliser le minibus, précisez-le sur le coupon.

TELETHON : SAMEDI 19 NOVEMBRE

concert en l'église de Pont St Martin. Venez nombreux.

CONCOURS DE BELOTE : VENDREDI 9 DECEMBRE

Salle des fêtes avec inscriptions dès 14h, début du concours 14h30 précises. Un lot à chaque participant.

SPECTACLE MUSICAL « NOTRE DAME DE PARIS » 11 & 12 DÉCEMBRE

Palais des Congrès à Paris, spectacle à 15h. Visite du Musée Grévin – 300 personnages, après midi libre pour shopping au Marché de Noël : Champs Elysées. Prix entre 344 € et 292 € suivant le nombre de participants. Inscription immédiate.

Nous arrivons dans le dernier trimestre de l'année et il nous faut songer à 2017. Pour cela nous sollicitons nos adhérents qui le souhaiteraient à rejoindre notre équipe pour œuvrer dans les différentes activités de notre club.

De plus vos idées et vœux de sorties d'un jour, d'une semaine, seraient les bienvenues pour que nous finalisions notre programme 2017.

Erratum : Suite à une erreur d'édition dans le précédent magazine, le concours de belote aura lieu le **vendredi 9 décembre** en lieu et place du vendredi 16 décembre prévu initialement.

USP Tennis

TOURNOI OPEN SENIORS

Le dernier tournoi de la saison 2016 a connu, comme à son habitude, un grand succès avec quelques 98 participants et 102 matchs ! Il s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse et dans un bon esprit de compétition.

Du côté des résultats, dans le tableau féminin, Claire Pichon (Don Bosco) 15/1 l'emporte sur Clara Bailleul (RTC Rezé) classée 15.

Dans le tableau masculin, Pierre-Henri Thevenet (TCA Nantes) classé 15 l'emporte sur Laorans Lamour (Lucs sur Boulogne) 5/6.

Le bureau remercie l'ensemble des participants, et les nombreux bénévoles qui ont permis au tournoi de se dérouler dans de bonnes conditions.



Tous les résultats sont consultables sur notre site : www.usp-tennis.fr

DATES À RETENIR :

Tournois seniors + de 35 ans : Du samedi 6 au dimanche 14 mai 2017
Assemblée générale : le mardi 13 juin 2017
Tournoi Open : Du jeudi 14 au dimanche 24 septembre 2017

L'école Saint Joseph pense éco-gestes pour nos enfants !

L'école Saint Joseph se sent concernée par le devenir de notre planète. Aussi, elle a décidé, en partenariat avec Véolia, de répondre à l'action « du papier pour vos projets ». Cette initiative, organisée par l'APEL de l'école Saint Joseph, permet de sensibiliser concrètement les élèves et leurs familles au recyclage et aux éco-gestes quotidiens.

ORGANISATION SIMPLE ET LUCRATIVE

Des caisses-palettes ont été déposées et sont destinées au tri des papiers : journaux, magazines, manuels scolaires, annuaires, dictionnaires, livres, publicité. Veolia rachète à l'école le papier collecté, et soutient les projets de l'école.



PERMANENCES

« JE COLLECTE, JE DÉPOSE, JE GAGNE ! »

Afin de récupérer le plus de papiers, nous vous invitons à les déposer dans ces bacs noirs installés dans la cour de l'Ecole Saint Joseph, aux dates suivantes entre 11h et 12h :

- Samedi 5 novembre
- Samedi 3 décembre
- Samedi 7 janvier
- Dimanche 5 février
- Samedi 4 mars
- Samedi 1^{er} avril
- Samedi 6 mai
- Samedi 24 juin

Nous comptons sur votre collaboration.

Le saviez-vous ?

100 kg de papiers usagés triés permettent de créer 90 kg de papier neuf. C'est pourquoi, après avoir broyé et conditionné le papier collecté dans l'école, Véolia le transfère vers une papeterie qui fabriquera une nouvelle feuille de papier.

Martin Chanteurs : nouveau bureau et nouveaux projets

L'association Martin Chanteurs, suite à son assemblée générale du 23 juin dernier, a élu son nouveau bureau. Celui-ci est notamment marqué par le changement de présidence.

Après six années au service de l'association et du chœur, Albert Parnaudeau a en effet laissé sa place à Stéphanie Poligot, qui prend donc les rênes à son tour. Stéphanie était depuis plusieurs années la trésorière de l'association. Albert assurera le relais en tant que vice-président.

Le nouveau bureau se compose donc ainsi :

- **Présidente** : Stéphanie Poligot
- **Vice-président** : Albert Parnaudeau
- **Secrétaire** : Michel Desvilles
- **Secrétaire adjointe** : Michèle Barenton
- **Trésorière** : Chantal Lhommelet
- **Trésorière adjointe** : Marie Sicard
- **Autres membres** chargés respectivement des images et de la communication : Pierre Lebert et Jean-Jacques Roguin.

L'année sera active pour le bureau et le chœur : déjà trois concerts prévus, dont un le dimanche 18 décembre à l'église de Pont Saint Martin (précisions à venir) et une nouveauté pour le mois de mars prochain. Chut... gardons la surprise !



LE NOUVEAU BUREAU AVEC LA CHEF DE CHŒUR ELIZABETH OSADTCHY

Fête de la Bourie

Pour la 37^{ème} fois, le samedi 24 septembre, une soixantaine d'habitants de la Bourie s'est retrouvée autour de deux cochons à la broche pour le régal de tous.



Ce fut l'occasion pour nouveaux (3 nouvelles familles) et anciens, d'apprendre à se connaître et de partager entrées et desserts

Ce moment de convivialité, où chacun participe à la préparation de cette fête, est toujours très apprécié !

ASC Champsiôme

Cette année encore, le repas du village s'est déroulé dans la bonne humeur au Champsiôme.

Ce 11 septembre nous étions 80 personnes, à avoir répondu présent à l'appel de l'association ASC Champsiôme pour participer à cette journée de rencontres et de partages autour d'un repas. Le Champsiôme s'agrandit et c'est avec un grand plaisir que nous avons pu accueillir les nouveaux arrivants. Le soleil étant de la partie, la journée a continué son cours autour de jeux : palets, Mölky®... et des rires. Merci à tous pour votre bonne humeur et à l'année prochaine pour partager à nouveau cette merveilleuse journée !



USP Tennis de Table

Le coup d'envoi de la saison pongistique a été donné le dimanche 18 septembre pour les régionales et le dimanche 25 septembre pour les départementales. Les 2 régionales ont gagné ainsi que 3 départementales sur 5.

La composition des 2 équipes régionales est organisée pour jouer les "hauts de tableaux" :

R2E : David Fleury, Nicolas Noblet, Frédéric Bardy, Mathieu Huteau.

R3C : Thierry Moriceau, Damien Alletz, Thierry Bourmaud, Alan Echappé.

RAPPEL : Les parents qui souhaitent confier leur enfant à notre entraîneur Thomas Lemansec pour qu'il les initie au tennis de table sont les bienvenus. (16h30-17h30 de 4 ans à 7 ans) et (13h30-15h après 7 ans).



USP Basket

MATCHES SENIORS À DOMICILE

Dimanche 6 novembre

Seniors 1 Masculins – Ruaudin (72) 15h30

Seniors 2 masculins – CTC Havre 17h30

Dimanche 13 novembre

Seniors 3 Filles – St Colomban 13h15

Seniors 1 Filles – Bouaye - 15h30

Seniors 2 Filles – Chapelle Heulin 17h30

Dimanche 20 novembre

Seniors 2 Filles – Pornichet - 15h30

Seniors 3 Filles – Indre - 17h30

Dimanche 27 novembre

Seniors 1 Masculins – St Jean de Boiseau 15h30

Seniors 2 Masculins – Les Fréchets St Nazaire 15h30

60 ANS DU BASKET

Pour ses 60 ans l'USP basket organise et prépare une soirée familiale et festive. Venez nombreux, à partir de 19h en salle Gatien le samedi 10 décembre.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz Tél.02.40.32.73.43 à partir de 19h. Godarddominique@wanadoo.fr



Association Rencontres Échanges Jumelage

Bienvenue à nos amis valdôtains ! 25 ans déjà que nos communes se rencontrent et échangent des liens d'amitié. Un quart de siècle s'écoule mais l'envie de se retrouver demeure aussi vive ! En mai 2017, nous fêterons en Vallée d'Aoste cet anniversaire. Retour sur la venue des italiens sur la commune, du 22 au 25 septembre.

Le programme de ces quatre jours a permis d'affiner le déplacement de cette petite délégation pour la continuité de ce jumelage au travers de son histoire entre nos deux villes : un saint, deux ponts et beaucoup d'amis.

Jeudi 22. Lors de leur arrivée sur le sol martipontain, leurs familles d'accueil les attendaient impatiemment : tous se sont ensuite retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

Vendredi 23. Journée détente et découverte à Planète Sauvage, durant laquelle chacun a apprécié le safari-parc et a admiré le spectacle des dauphins.

Samedi 24. Le point d'orgue de ces journées de rencontres et d'échanges fut la préparation du 25^{ème} anniversaire en 2017 à Pont Saint Martin, Vallée d'Aoste.

Cette réunion au 3^{ème} Lieu, en matinée, a montré une fois de plus l'implication des deux municipalités et des deux comités de jumelage. Vers midi, les familles d'accueil avec leurs hôtes, quelques élus et représentants de l'AREJ se sont retrouvées aux portes ouvertes de la P'Rairie des Saveurs pour une dégustation de produits locaux qu'ils ont rapportés dans leurs paniers pour une découverte chez nos amis pontsaintmartinais.

Après un après-midi libre et de repos en famille, la soirée bretonne dans la salle du Vieux Pressoir a permis de conclure ces

journées riches en convivialité et motivations sur le jumelage.

Dimanche 25. Après la photo de groupe sur le parvis de la mairie, nos amis valdôtains ont repris la route à 9h pour retourner de l'autre côté des Alpes. Après 12h de route, nos amis ont stoppé leurs deux minibus tout près du pont, bien fatigués mais avec beaucoup de souvenirs de ces quatre journées de rencontres et d'amitié. Ils nous assurent maintenant que le travail commence pour pérenniser ce jumelage en mai 2017.

De notre côté L'A.R.E.J, en lien avec la municipalité va maintenant préparer cette commémoration de jumelage. Ouvert à tout Martipontain et Martipontaine qui le souhaitent, ces échanges sont l'occasion de rencontres conviviales et très enrichissantes.

Lors de la galette des rois en janvier, l'A.R.E.J. sera à votre écoute pour vous donner plus d'informations sur les échanges avec nos villes jumelles de Pont Saint Martin, Vallée d'Aoste (Italie) et de Brockenhurst, New Forest (Angleterre).



SOIRÉE BRETONNE LE 24 SEPTEMBRE

COURS D'ITALIEN

Depuis quelques années une dizaine de personnes participait chaque semaine (d'octobre à juin) à des cours d'italien -sauf pendant les vacances scolaires- à raison de 30 heures au 3^{ème} Lieu.

Cette année, étant donné le nombre moins important de personnes et en raison de quelques difficultés à trouver un professeur d'italien, le conseil d'administration de l'A.R.E.J. a décidé de suspendre ses cours d'italien cette année, et s'en excuse auprès

des personnes qui suivaient assidûment ces cours. Nous les remercions de leur présence et nous espérons que ces cours leur ont apportés le perfectionnement et la maîtrise de la langue italienne.

L'A.R.E.J. espère reprendre l'an prochain cette activité et nous restons à votre écoute si vous désirez apprendre ou perfectionner l'italien. (Différents niveaux acceptés suivant le nombre de personnes.)

COURS D'ANGLAIS

Depuis quelques semaines, les cours d'anglais ont repris les lundis et mardis soir au 3^{ème} Lieu, par tranche d'une heure ou deux heures suivant les niveaux. Toute personne désirant apprendre ou se perfectionner en anglais peut rejoindre les cours où il reste quelques places disponibles.

Contact :

Gilberte Drouin au 02 40 26 81 48 ou Marie-Annick Rousseau au 02 40 26 86 85.

Une Marchipontaine qui s'enracine !

La 6^{ème} édition a confirmé la belle participation des années précédentes : 560 participants cette année avec plus de 600 repas servis, bénévoles compris.

Des deux circuits proposés, le plus fréquenté est le circuit familial de 9 km par les deux tiers des randonneurs. Ils viennent en famille, entre amis, principalement de l'agglomération sud de la métropole nantaise (avec un tiers de Martipontains et habitants des communes avoisinantes) mais également de la Vendée et des Deux-Sèvres. Une satisfaction générale qui se perpétue au fil des éditions. Cette année, de vrais assiettes et couverts ont contribué à mieux apprécier la pierrade !

Les organisateurs remercient les propriétaires pour les autorisations sur domaine privé, les artisans et commerçants locaux pour leurs partenariats mais également la cinquantaine de bénévoles, Comité des Fêtes et Marchipontains, ayant contribué par leurs engagements respectifs,

leur sourire, leur convivialité, à la réussite de cette manifestation.

Rendez-vous sur la prochaine édition le samedi 2 septembre 2017 !

La saison pédestre est démarrée, mais il est toujours possible d'effectuer un essai et de s'inscrire.



PASSAGE SUR LE PONT DE CHEMIN DE FER

LES SORTIES PROPOSÉES

- le mercredi matin, 12 à 16 km en 2 groupes à 2 allures adaptées en fonction des participants
- le jeudi après-midi, une allure zen sur une petite distance
- le samedi après-midi, une allure normale
- le dimanche matin, une allure tonique ou marche nordique
- un jeudi par mois, 25 à 30 km à une allure moyenne, sur le département
- 2 week-ends de 3 jours sur la saison à la découverte du grand ouest.

Venez nous rejoindre, il n'est jamais trop tard ! Un jour de sentier... c'est une semaine de santé !

Contact : Michel Barré 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09

<http://usp.marchipontains.free.fr/>

Passerelle des Arts

STAGES DE FIN D'ANNÉE

L'association Passerelle des Arts organise des stages destinés aux enfants (de 7 à 14 ans) pendant les vacances de Noël. Ils sont animés par Anne Kervarec, artiste peintre basée à Rezé. Pour les modalités, vous pouvez nous contacter au 06 60 34 60 86 ou par mail : passerelledesarts@orange.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale est une date importante dans une année associative. En effet, y sont présentés le rapport moral (retour sur les activités), le rapport financier et les projets pour l'année à venir. Le bureau vous donne rendez-vous

le mercredi 16 novembre à partir de 19h, à la Boîte à Idées, au premier étage du 3^{ème} Lieu.

INSCRIPTIONS AUX COURS ENFANTS

Il reste des places dans le cours enfants du mardi soir de 17h à 18h30 et dans celui du mercredi de 15h45 à 17h15, n'hésitez pas à vous renseigner.

C'est la fête à la Roselière !

Pour le 27^{ème} anniversaire de la résidence la Roselière, le samedi 17 septembre, résidents, salariés, bénévoles et familles se sont réunis sous les couleurs d'un cabaret. Dans une joyeuse ambiance, le groupe nantais Jour de Fête a animé cette journée.

Pas moins de 150 personnes se sont retrouvées dans le jardin de la résidence et sous un chapiteau installé par les bénévoles pour cette occasion. Des stands divers et variés ont été proposés aux invités, pêche à la ligne, tombola, bar, jeu de pétanque, friandises. Chacun a participé aux animations avec bonheur et bonne humeur. Le personnel et certains résidents se sont essayés avec succès à la chanson "les amants de Saint Jean".

Cette fête est l'occasion pour la maison de retraite de remercier tous les acteurs qui œuvrent au quotidien auprès des résidents. Tout au long de l'année, salariés, 90 salariés et bénévoles gèrent la vie de la résidence et mettent en place différents ateliers au profit des 72 résidents : lecture, bricolage, paroisse ou encore loisirs créatifs.

Merci à tous et à l'année prochaine !

Festival photo : 10^{ème} anniversaire

11, 12 et 13 novembre : festival photo, de 9h à 18h, accueil sous chapiteau, place des Anciens Combattants.
Dimanche 13 novembre : foire photo en salle Gatién.

HALL COUBERTIN

Jean Félix Fayolle et Jérémie Lusseau
Collectif Iris Pictures
« Quartiers du Monde »
François Dupont « Népal »
Collectif Voir Plus « Thème libre »
Patrick Bouré « So British »
Photo Club Pont St martin
« Regards et tirages spéciaux 10 ans »

LE 3^{ÈME} LIEU

Ivan Gerbaud « Appropriationisme »
Guillaume Kerhervé « Hellfest »
Pierre Trotreau « Macrophotographie »

SALLE SAINT MARTIN

Jean Marc Laheux « Au bord du Mékong »
Nadine Leparoux « Oiseaux d'Europe »

SALLE DU VIEUX PRESOIR

Christophe Blandeau et Fred Fit « Islande »

Le festival fête cette année ses dix ans et proposera des animations supplémentaires : repas traiteur le dimanche midi, possibilité de portrait le dimanche.



Des tirages grands formats sont proposés par le Photo Club pour marquer l'événement. Des cadeaux seront également offerts sur tirage au sort parmi les bulletins de vote.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite pour cet événement photographique qui attire maintenant plus de 1500 personnes. Les images ne sont pas exclusivement réservées aux photographes avertis mais à tout public, et les invités se feront un plaisir d'échanger avec les visiteurs.

Pass festival (toutes salles) : 4 €
Entrée solo foire photo : 3 €

Possibilité pour les artisans, commerçants et entreprises de soutenir la manifestation en échange de publicité

Pour tout contact :

Patrick Bouré, président du Photo Club
02 40 32 79 38 - 06 81 88 22 79
patboure@wanadoo.fr
<http://photoclubpsm.over-blog.com>

Que cette collecte du 7 novembre soit très généreuse en dons !

Oublions celle du mois d'août, tous les records d'attente ont été battus. L'EFS s'en est excusé auprès des donateurs contactés par SMS, repartons sereins, pensons à tous ces gens qui ne vivent que par votre générosité désintéressée et volontaire.

Pas encore donneur, par méconnaissance du don de sang ou peur de la piqûre, quelle qu'en soit la cause venez vous informer, de notre accueil au lit de prélèvement il n'y a qu'un pas.

Donneurs endormis réveillez-vous ! Venez réactiver votre carte lors de notre prochaine collecte. Même si vous avez égaré votre précieux sésame, avec une pièce d'identité l'EFS vous retrouvera et vous participerez de nouveau à ce geste salvateur.

Fidèles assidus de nos collectes vous pouvez donner 4 fois dans une année, vérifiez avant de venir.

Vous ne pouvez pas donner votre sang ? Alors devenez bénévole au sein de notre association.

Rendez-vous à notre prochaine collecte en suivant les flèches :

Lundi 7 novembre, salle Gatién,
de 16h30 à 19h30

Un grand merci au 114 donateurs du mois d'août 2016

Début de saison bien rempli pour l'Élan

La musique de rue de l'Élan a débuté en « fanfare » sa saison ! Pas moins de trois prestations musicales ont déjà été réalisées par notre groupe en octobre : en Banda au Loroux-Bottreau ainsi qu'à Saint Hilaire de Loulay, sans oublier le concert « Disco-Chorale » à Château-Thébaud.

Voici les prochaines dates à retenir :

Samedi 19 Novembre :
Concert organisé par la Chorale des Joyeux Saint Martin dans l'église.

Dimanche 20 Novembre : Sainte Cécile

Les musiciens fêteront leur Sainte patronne Cécile, ils animeront la messe et déambuleront dans les rues de la commune pour rejoindre leur salle de répétition (Boîte à musique, 3^{ème} Lieu). L'Élan en profitera pour récompenser ses musiciens qui ont 10 ans de présence dans ses rangs et partageront le verre de l'amitié avec le public.

Les rendez-vous de novembre

Vendredi 4 **Réunion des sympathisants**
organisée par ERPSM
19h, salle Saint Martin

Samеди 5 **Repas dansant**
organisé par Pont Giro
20h, salle des fêtes

Lundi 7 **Don du sang**
organisé par DSB Pont Saint Martin
De 16h30 à 19h30, salle Gatien

Vendredi 11 **Commémoration du 11 novembre 1918**
organisée par la municipalité et l'UNC
Départ à 11h / Place Bretagne, salle des fêtes

du Vendredi 11 au Dimanche 13 **Festival photo**
organisé par le Photo Club
de 9h à 18h, accueil place des Anciens Combattants

Dimanche 13 **Foire Photo**
organisée par le Photo Club
De 9h à 18h, salle Gatien

Mercredi 16 **Heure du conte**
organisée par l'équipe de la médiathèque
De 16h à 16h30, Boîte à lectures. À partir de 4 ans

Assemblée générale de la Passerelle des Arts
19h, Boîte à Idées

Jeudi 17 **Conseil Municipal**
20h30, salle La Charmille

Samedi 19 **Assemblée générale Sur les Chemins d'Herbonne**
15h, salle du Vieux Pressoir

Concert dans le cadre du Téléthon
organisé par le Joyeux Saint Martin
Après-midi, église de Pont Saint Martin.

Samedi 26 **Club de lecture « Samedi de lire »**
organisé par l'équipe de la médiathèque
De 15h à 17h, salle d'Animation du 3^{ème} Lieu

20 et 27 **Primaires ouvertes de la droite et du centre**
De 8h à 19h, salle de la Charmille.

du 19 au 29 **Représentations théâtrales**
par la Troupe à l'Ognon « Les Belles Sœurs »
Salle des fêtes
vendredi 25 novembre et 2 décembre à 20h30
samedi 19 et 26 novembre, et 3 décembre à 20h30
dimanche 20 et 27 novembre à 15h30
mardi 22 et 29 novembre à 20h30

Mercredi 30 **Réunion des sympathisants**
organisée par PSMA
20h30, Boîte à Musiques

En décembre

2 et 3 **Téléthon** Vente de tickets dons, de galettes et de peluches Super U et place du Marché.

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 16 novembre de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 7 novembre de 14h à 16h30

Conciliateur de Justice

Le vendredi 18 novembre, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au

06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Louka GILLET RACINEUX

14 rue du Petit Moulin

William PETIT

14 chemin du grand R

MARIAGES

Arnaud MAINTENANT et Lorenza JARNOUX

Nicolas GIRAUD et Candice IMACK

Maxime AUBIN et Adrien MORAIS PEREIRA

Jérôme SEDEAU et Tiffany GEFFRAY

DÉCÈS

Jean-Paul THINIÈRES